





# SOMMAIRE

03

## Edito

Une année 2021 de reprise progressive des activités associatives et festives.

04

## Moments Forts

Quelques temps forts !  
Conseil Municipal des Enfants.  
Nos Aînés en fête...

09

## Noël au Village !

Des lumières, de la musique, des cadeaux pour fêter Noël à Préseau !

10

## Hommages

Inauguration, mise à l'honneur des résistants présellois, de Samuel PATY et commémorations.

12

## Rapid'Actu

Les actualités de la Commune.  
Des infos pour votre tranquillité.  
De nouveaux services...

17

## Portraits

Nos chers Doyens à l'honneur.



18

## Vie des assemblées

Retrouvez les principales décisions prises lors des Conseils Municipaux et des Conseils d'Administration du CCAS.

20

## Investissements

Un aperçu des principaux investissements de l'année 2021.

22

## Bio Déchets

Une nouvelle loi pour une collecte plus « durable ».

23

## Mutuelle communale

Information et point de contact.

Directeur de la publication : Sandrine FRANCOIS - LAGNY

Imprimeur : IMPRIM'VERT

Encres d'origine végétale / papier certifié PEFC

Tirage : 950 exemplaires



Chères Préselloises, Chers Présellois,

L'année 2021 qui vient de s'écouler fut certainement un peu moins compliquée que l'année précédente. Pour autant, elle ne nous a toujours pas rendu toutes les clefs d'une vie individuelle ou collective pleinement libre et sereine. Dans un contexte sanitaire demeuré contraignant, les équipes des agents et des conseillers municipaux ont eu à cœur de rester mobilisées afin de continuer à vous servir en vous offrant des services de qualité et en vous proposant, quand cela fut possible, des moments de partage forts, traditionnels ou nouveaux, tels la Semaine bleue, le Repas des Aînés, des rencontres culturelles grâce au Théâtre d'Anzin Hors les Murs ou encore la première édition du Marché de Noël de Préseau. Ce dernier fut un réel succès de par le plaisir manifesté par le public des promeneurs, petits ou grands, de par surtout l'efficace et formidable synergie entre la Municipalité organisatrice et les exposants mobilisés et impliqués, associations et commerçants du Village notamment, qui ont toute notre reconnaissance. Cet été, l'îl'ô Pirates a accueilli une centaine d'enfants au cours de sorties et d'activités ludiques, artistiques ou sportives toujours aussi variées et permis à une quinzaine d'adolescents de partir en vacances via un séjour itinérant renouvelé. En septembre, la rentrée scolaire a été marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe (la troisième depuis 2015) au sein du Groupe scolaire Jules Verne. Vous pouvez le constater, malgré la crise, les indicateurs positifs révélant la vitalité certaine de notre communauté sont nombreux. L'annonce récente de l'installation d'un nouveau médecin confirme avec bonheur l'attractivité et la bonne santé de notre Village !!!

Accompagner, soutenir et renforcer le rayonnement de Préseau demeure bien notre priorité ! Et en ces temps difficiles, nous avons plus que jamais la volonté d'avancer, d'investir et d'œuvrer pour le Village. Nos chantiers et projets, nombreux, se concrétisent. Au cours du Printemps 2021, la Salle de la Verrière sise au Parc de Loisirs arboré Jean-Louis Morel a refait peau neuve grâce à des subventions de l'Etat, du Département et de la CAVM; elle peut être désormais occupée par les associations, les écoles et les habitants dans des conditions de confort optimales. Fin 2021, de nouvelles demandes de subventions ont été formulées auprès de nos partenaires habituels et incontournables en vue de rénover, cette fois, la grande Salle des Fêtes de la rue Delbove. La création d'un pôle socio-culturel dans le Cœur de Bourg historique, pour laquelle maîtrise d'ouvrage a été confiée à la CAVM, en est arrivée à la phase de l'étude de faisabilité technique, financière et opérationnelle. Corollaire de ce dossier, la réhabilitation de la ferme Bara-Carpentier en sept appartements sera terminée en 2022. Cette année sera également celle du dépôt du permis de construire de la petite unité de vie innovante pour personnes âgées et/ou handicapées qui verra le jour grâce au travail conjoint de la Commune de Préseau et de l'Association de Gérontologie du Valenciennois.

Toutes ces avancées que vous pourrez découvrir dans le Bulletin Municipal n°13, j'aurais sincèrement aimé vous les présenter en direct au cours de la traditionnelle et très chaleureuse cérémonie des Vœux qui, à Préseau comme ailleurs dans le Valenciennois ou en France, ne peut pas avoir lieu en raison des circonstances et des prescriptions que vous connaissez. Nous retrouver ensemble nombreux, nous le pourrons certainement en extérieur le 20 mai 2022 lors de la Fête de l'Abeille, nouvel événement pour notre beau Village qui se veut durable.

Alors, ensemble, souhaitons que l'année nouvelle officialise définitivement le retour aux contacts humains naturellement élargis, réguliers et foisonnants !

Avec tout mon dévouement.

Sandrine François-Lagny, Maire de Préseau



### — 22 février

Conformément au PEDT (Projet Éducatif du Territoire) dans lequel se sont engagées depuis 2018 la communauté éducative de l'école publique et la Municipalité, ainsi rassemblées autour de valeurs, d'actions et d'objectifs communs, le **Conseil des Enfants** du Village a été élu et installé au terme d'un scrutin, organisé et réalisé selon les règles de l'art par Jean Pierre Spychala, Conseiller délégué à la Politique Educative. Démocratie, secret du vote, isolements, urne, suffrage universel... autant de mots et d'expressions que les enfants ont approchés, grâce à l'équipe enseignante, avec enthousiasme via la réalité de l'expérience.

### — 8 mai

Première commémoration pour notre Conseil des Enfants composé de **notre jeune Madame le Maire Juliane et de ses 6 Adjoints Emma, Clément, Charlie, Robin, Antoine et Lucas**. Ce 8 mai 2021 fut l'occasion de leur dire combien il est essentiel de se faire passeur de Mémoire, de leur expliquer le sacrifice, au nom de nos valeurs et pour que vivent la Liberté et la Paix, de jeunes résistants présellois tel Césaire Durieux, de leur montrer qu'"unie et solidaire" "face à l'adversité", notre Nation s'est efforcée et continue "de se tenir debout, espérante et résiliente".



### — 28 juin

Chantal Charles, Paul Lamand, Conseillers Municipaux délégués à l'Événementiel et au Monde associatif, et Madame le Maire, ont eu le bonheur de remettre aux enfants des sept classes du Groupe scolaire Jules Verne de beaux albums, des BD, des livres de poche... que chacun d'entre eux avaient pu choisir au préalable avec leurs enseignantes. **Pour les accompagner dans leur passage au collège**, les élèves de CM2 ont reçu une bien pratique et utile **clef USB** marquée du logo de la Commune.

### — 1er juillet

En présence de Monsieur Stéphane Chojean, Premier Adjoint délégué à l'Enfance et à la Jeunesse, **remise des "prix"** à l'École Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Préseau afin de récompenser les enfants de leur envie d'apprendre.







### • — 5 et 12 juin

Écrire quelques mots sur "Les yeux et les étoiles", leur donner une voix et un visage le temps d'une lecture et d'une photo. Telle fut la création collective proposée par l'artiste **Vincent Thiérior** aux Présellois et réalisée par quelques-uns d'entre eux en juin **au sein de la Bibliothèque municipale de Préseau**.

### • — 2 juillet

Un très beau Soleil était au rendez-vous pour le premier passage du Jury du **Concours présellois des Maisons Fleuries**. Les Adjoints, Conseillers et membres du CCAS, Chantal, Audrey, Anne-Flore, Johan et Benoît, ont pu apprécier le soin créatif, l'originalité, les couleurs et les vues d'ensemble des jardins que nos candidats ont embellis avec patience.



### • — 12 juillet au 20 août

Du soleil et un **Centre de Loisirs présellois** qui a battu son plein !

Les rires fusaient cet été à **l'Îl'Ô Pirates** entre baignades, jeux sur le sable de "Préseau Plage", activités artistiques de peinture intuitive ou encore simple farniente sur l'herbe verte.

Un programme multicolore avec des sorties à Disney, à Bagatelle, au Parc Astérix...des surprises originales et extraordinaires (spectacle de magie, cirque d'initiation, parade de personnages fantastiques, stand de glaces et de barbes à papa...) et des animateurs au top, top, top de leur forme !!!

Une Île aux Enfants tel un monde enchanté et enchanteur...où le temps s'est arrêté !!!







### ● — 2 septembre

C'est encore sous un beau Soleil que les élèves des écoles de Préseau ont fait leur **rentrée de septembre**. Après deux classes supplémentaires depuis 2015, le Groupe scolaire Jules Verne a vu **l'ouverture d'une troisième classe** (GS-MS), fruit du dynamisme du Village. Elle est désormais accueillie dans un bâtiment modulaire qui a été monté pendant les vacances estivales sous la houlette de Jean-Claude Nicodème, Conseiller délégué à la Sécurité.

### ● — 5 octobre

Jour de la Sainte Fleur, les Parents, Grands-Parents ou Arrière-Grands-Parents inscrits en juin ont été invités à venir retirer à la Salle des Fêtes de Préseau leur **"Kit de plantation en Famille"** (bulbes + plantoir). C'est plus de 100 foyers pour cette première édition !



### ● — 9 octobre

Cinquième édition du **Salon du Livre** organisé par l'Association Préseau Patrimoine: les Présellois de toutes générations y sont venus rencontrer une quarantaine d'auteurs aux registres littéraires variés.

### ● — 12 octobre

Réunion de **présentation de notre Mutuelle Communale** équitable, sociale et solidaire, animée par Nathanael Gaumeton, représentant de Just, et en présence de Didier Cavrois, Conseiller municipal délégué aux Personnes Vulnérables, en charge du dossier.



### ● — 17 octobre

Premier **stage** de la saison pour l'Association préselloise **d'Hakko Ryu** d'Alexis Monfort à la Salle des Sports du Village, en présence de Maître Charly. Ce fut pour Paul Lamand, Conseiller délégué aux Sports, et Chantal Charles, Conseillère déléguée à L'Événementiel, ainsi que pour Madame le Maire, l'occasion de féliciter David qui a reçu sa ceinture noire et impressionné l'assistance lors d'une démonstration.



## ● — 11 au 17 octobre

La **Semaine Bleue** a proposé aux nombreux participants une initiation à l'école du dos, une marche historiée autour des lieux mémoriels présellois de la Seconde Guerre mondiale, le marché aux tissus de Préseau Patch et une réunion publique sur la Mutuelle Communale.

Samedi et dimanche, plus de **300 repas emportés, livrés ou servis en salle** ont ravi les papilles de nos Anciens. Parmi eux, nos bien-aimés doyens, Marie-Thérèse Behal née en 1922 et Robert Moné né en 1929, que notre Députée Beatrice Descamps s'est fait une joie de rencontrer lors de sa venue au repas des Aînés, ont été mis à l'honneur et particulièrement gâtés.

Félicitations à l'ensemble des membres du CCAS, des Conseillers municipaux et des Services administratifs et techniques pour la réussite de cet événement phare de notre Village de Préseau.

**Portraits de nos doyens en page 17**



## ● — 25 octobre

Dans le cadre du **Théâtre d'Anzin Hors les Murs**, fut offert aux imaginaires de spectateurs, blottis au creux d'une scène circulaire éphémère installée en la Salle des Fêtes de Préseau, une veillée autour d'un feu poétique et musical, nourri des refuges intérieurs de l'artiste Tony Melvil et de la Compagnie Illimitée. Face aux tempêtes des mondes obscurs, sourds et aveugles, une création des Arts Vivants qui se veut incarner une respiration artistique, et plus encore, "un souffle vital pour être présents à nous-mêmes".



## ● — 30 octobre

La pétanque (Le Carreau Présellois), une association sportive très active faisant rayonner le Village à travers de nombreux tournois auxquels participent des joueurs venus de tout le Valenciennois. Une saison bien remplie avec comme point d'orgue le « Challenge caritatif Jean Louis Morel » et clôturée par une soirée dansante.

## ● — 07 novembre

**Victoire de Sarah**, jeune préselloise, au tournoi des 13/14 ans de Trith. Une sportive prometteuse suivie de près par la Présidente du Club de Tennis Présellois (TCP), Madame Christelle Capliez. Du talent en herbe !!!



## ● — 12 novembre

Remise des raquettes aux jeunes sportifs par le Comité Départemental du Nord de Tennis et des prix « Galaxie Tennis » pour les moins de 12 ans à la Salle des Sports de Préseau.





● — 10 au 14 novembre

Exposition des Artistes présellois, organisée par Bernard Marousé. Cette année encore, les Présellois et Préselloises ont pu admirer les œuvres de nos talentueux peintres, écrivains, couturières, créateurs de bijoux et d'objets 3D. Sans oublier les très belles réalisations de nos écoliers toujours au rendez-vous de cet événement mémoriel et artistique.

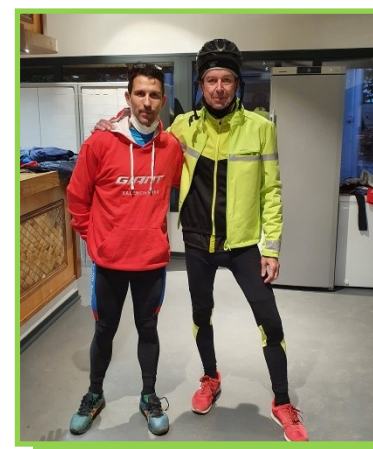


● — 20 novembre

Orchestrée par Maxime Grumermer, l'Harmonie de Préseau a, pour notre plus grand plaisir à toutes et à tous, interprété des morceaux puisés dans un répertoire varié (Stromae, Tchaïkovski, Morricone...) mis en lumière avec poésie ou humour par son Président Félix Boudjemaa. **Le concert de Sainte Cécile** fut clôturé par les musiciens en herbe de notre école municipale de musique, sous l'œil médusé de leurs parents.

● — 21 novembre

Les amoureux de la petite reine ont bravé pluie, obscurité et froid pour participer à la **Chti Bike Préseau** proposant des randonnées cyclistes VTT-Gravel-Cyclo de 7 à 60 km organisées par l'Association Team Bike Préseau de Stéphane Cornette. De la joie et du courage chez plus de 200 participants dont Paul Lamand, Conseiller délégué aux Sports et aux Associations.



● — 03 et 05 décembre

Le Téléthon à Préseau, c'est des tournois de football organisés à la Salle des Sports par l'Association l'Etoile Sportive. Être solidaire, que ce soit en tant que spectateur ou en tant que joueur, c'est s'unir autour des malades et de leurs familles.



# Noël à Préseau

*Illuminations du Village...*



*...et de l'Eglise*



*...merci Christian !*

*Saint Nicolas aux écoles avec l'APE*



*Audition et remise de diplômes à l'école de musique municipale*



*Colis des Aînés et distribution de cougnolles et de friandises aux enfants*



*Concours des maisons illuminées*



*Marché de Noël*





## • — 3 septembre

Vendredi 3 septembre 2021, nous nous sommes réunis 77 ans jour pour jour après la **Libération de Préseau**, afin de rendre un hommage appuyé et sincère, sur le lieu même où se déroula l'ultime « Héroïque Combat Présellois », à ceux qui le menèrent, jusqu'à, pour certains d'entre eux, sacrifier leur vie pour la défense des plus hautes et nobles valeurs humaines: la Justice et la Liberté.

**Arthur Philippe**, chef présellois de la 20e Compagnie FTPF, **Henri Besserman**, résistant FFI de famille juive, fauché au champ d'honneur dans la fleur de l'âge à Préseau, **Pierre Cuvelier**, responsable sur le Valenciennois du Front National de Lutte pour la Libération et L'Indépendance de la France, exécuté au Bois des Quatorze, entre Saultain et Préseau, l'ensemble de leurs compagnons de l'Armée des Ombres, qui incarnent, hier comme aujourd'hui, l'Âme et la Lumière universelle de la Résistance aux facettes et aux penchants les plus obscurs de l'être humain: indifférences, individualismes égoïstes, discriminations en tout genre, oppressions, totalitarismes... Ces hommes qui ont combattu pour nous doivent rester nos repères; ils sont la preuve réelle et vécue que le dévouement au bien commun comme vertu suprême est possible; ils continuent, par delà la mort, de nous montrer la latitude donnée à toutes et à tous, même dans des circonstances périlleuses, d'agir avec abnégation et fraternité afin qu'existe enfin un bonheur plus général et bien plus grand.

C'est ainsi que, pour saluer et faire perdurer leurs mémoires, **plusieurs espaces portent à Préseau désormais leurs noms**: la Place de la Libération (pôle commerce-santé), le Béguinage Arthur Philippe et son Square Henri Besserman (directement à proximité) et la nouvelle résidence de l'Orée de la Plaine Pierre Cuvelier.

Remerciements pour leur présence, leurs conseils, leur soutien dans l'organisation de l'événement, la transmission de sources, leurs travaux de recherche... à notre Députée, Madame Béatrice Descamps, notre Conseiller départemental, Jean-Noël Verfaillie, Monsieur Pierre Malaquin, bénévole chargé de la Mémoire et du Cimetière de Préseau, l'Adjudant-Chef Lussiez de la BTA de Valenciennes, le Directoire d'Habitat du Nord, les Membres de JEM (Jadis Et Maintenant à Aulnoy), Christian Huguet, petit-fils d'Avram Besserman, la Famille d'Arthur Philippe, Monsieur Jacques-Hubert Mabile de Poncheville, journaliste et historien, le Souvenir Français, l'Association des Israélites du Valenciennois, les représentants des associations préselloises, Madame Chantal Charles, Conseillère déléguée à L'Événementiel et à la Vie culturelle, les Adjoints et Conseillers, le Personnel municipal.





• — 16 octobre

En hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, un an jour pour jour après son assassinat, nous nous sommes rassemblés autour de **l'Arbre de la Laïcité nouvellement planté** et y avons lu à tour de rôle chacune des strophes du poème « Liberté » de Paul Eluard.



Complexe dans son application, notion inaccessible à ceux qui refusent l'effort de la réflexion ou qui manquent d'entendement, trop souvent balayée à coups d'infox, de mensonges et de violences sans nom, la laïcité républicaine se veut pourtant le bouclier protecteur contre les idéologies totalitaires, les phénomènes sectaires et les fondamentalismes religieux. Avec les mots simples du pédagogue aguerri et bienveillant, **Samuel Paty** l'expliquait à ses élèves car il voulait sincèrement les voir devenir des citoyens éclairés et tolérants. Il voulait les voir parcourir les chemins de la Civilisation, celle qui nous rend plus humains, transfigure nos relations primaires en une grande symbiose, celle qui a pour socle la dignité, la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.



• — 11 novembre

Jeudi 11 novembre, nous avons été nombreux à nous recueillir solennellement **autour de notre Monument aux Morts et des lieux mémoriels de notre Cimetière communal**: enfants de nos deux écoles, parents, associations, Conseil Municipal, unis pour commémorer le Souvenir du Sacrifice des Soldats de 14-18 mais aussi celui des Militaires tombés en opérations au cours des 12 derniers mois.

Remerciements à tous les Présellois qui ont participé à cette très belle cérémonie, au Capitaine Damien G. pour sa présence, à l'Harmonie pour ses marches funèbres et à Théophile Leroy pour son interprétation à la cornemuse d'une lamentation britannique.

En prolongement, nous nous sommes toutes et tous retrouvés à la Salle des Fêtes afin d'admirer **l'exposition des œuvres des talentueux Artistes présellois** organisée par Bernard Marousé.





## Démarchage à domicile

### Pour votre sécurité, adoptez les bons réflexes !!

Depuis 2016, par arrêté du Maire, les activités de démarchage à domicile sont réglementées sur le Territoire de Préseau. L'objectif est de mieux protéger les citoyens, surtout les plus vulnérables d'entre eux, contre des pratiques commerciales déloyales ou agressives telles qu'elles sont définies au Code de la Consommation, avec parfois des usurpations d'identité ou de qualité.

A Préseau, l'activité de démarchage à domicile et l'établissement de contrats de vente ou de prestation de services conclus en dehors d'un établissement commercial doit faire l'objet d'une déclaration préalable expresse en Mairie.

Les habitants de Préseau sont invités à réclamer cette attestation de déclaration lors des passages de démarcheurs. Si ceux-ci ne sont pas en mesure de la fournir, adoptez les bons réflexes: ne donnez pas suite aux sollicitations commerciales et prévenez la Mairie et la Gendarmerie.

La vente de calendriers au domicile de particuliers par certains organismes publics n'est pas assimilée à une quête.



## Tranquillité vacances

### Service de la Gendarmerie



Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la Gendarmerie Nationale au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. En cas d'anomalie comme une tentative d'effraction, une effraction ou un cambriolage, les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus. Ils peuvent être informés en personne ou par le biais d'une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation. Ainsi informés, les victimes et leurs proches restés sur place

sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Pour bénéficier du dispositif OTV (Opération Tranquillité Vacances), il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum). Inscription à la brigade de gendarmerie de Valenciennes.

## Sécurité

### Voisins Vigilants

Devenez acteurs de la surveillance de votre environnement, devenez voisins vigilants afin de signaler tout fait suspect aux forces de la Gendarmerie et ainsi participer à la sécurité collective.

Contact: BTA de Valenciennes 03 27 22 55 00





## Santé et sport

### Ecole du dos



Prenez votre santé en main de façon ludique en participant à la gym du dos en musical

Mardi 11h : Cours porcelaine  
Jeudi 17h15 : Cours débutants  
Jeudi 18h : Cours dynamique

sur réservation

Au Dojo de la salle des sports de Préseau

Céline ALLARD  
06.27.82.29.59

**ECOLE DU DOS**  
MAIL14®

Madame Céline Allard propose au dojo de la Salle des Sports de Préseau des cours adaptés de Gymnastique spécialisée pour tout public désireux de pratiquer une activité sportive de santé à visée préventive.

Mardi 11h : Cours porcelaine  
Jeudi 17h15 : Cours débutants  
Jeudi 18h : Cours dynamique  
Sur réservation contactez Céline ALLARD au 06.27.82.29.59

#### Tarifs :

Carte de 10 séances validité 6 mois  
Présellois 100€  
Extérieur 110€  
Séance seule 12€

**Essai gratuit.**

Depuis cet été, Manon vous accueille pour votre bien-être et un moment détente absolu dans l'ambiance chic-ethnique de son institut de beauté au 15 Rue Eugène Philippe à Préseau (produits certifiés bios et respectueux de la condition animale).

lundi 15:00–19:00  
mardi 17:00–19:00  
mercredi 13:00–19:00  
jeudi 15:00–19:00  
vendredi 15:00–19:00  
samedi 09:00–19:00  
dimanche Fermé

**Sur rendez-vous** / Contactez le 06 82 95 88 18  
[www.facebook.com/Manonbioesthetique/](http://www.facebook.com/Manonbioesthetique/)



## Soins et bien être

### Institut de beauté Esthétique bio

## Pôles médical et paramédical

### Nouveaux professionnels de Santé



Après **Nathan Gabryelczyk** qui, depuis cet été, officie au cabinet de Kinésithérapie de Philippe Lemaire, c'est au tour du **Dr Déborah Saniez** de rejoindre le cabinet médical SCI PROMED (de Fabrice et Christelle Croenne, Natacha Kalecinski, Fabienne Mauro et Nathalie Carlier). A partir de février 2022, les habitants de Préseau pourront compter, pour prendre soin de leur santé, sur trois médecins généralistes dont le Dr Philippe Ruelle et le Dr Natacha Kalecinski.

Une formidable équipe de professionnels médicaux et paramédicaux (médecins, kinés, infirmier-e-s, pharmacien, hypnothérapeute, ostéopathe, nutritionniste, podologue, orthophoniste, sophrologue et...bientôt psychologue) qui s'étoffe encore...Voilà une excellente nouvelle pour notre Village en ce début d'année 2022, une nouvelle qui va dans le sens de l'attractivité légendaire de Préseau et à contre-courant de l'érosion de l'offre dans le Sud-Est valenciennois !!!

Bienvenue au Dr Déborah Saniez et à Nathan Gabryelczyk !!!



## Environnement

### Des roses pour les abeilles



**"Vendredi 26 novembre, les Rotary Clubs de Valenciennes et Valenciennes Escaut, la Mairie de Préseau, se sont associés pour planter 80 rosiers dans le Parc des Loisirs Jean-Louis Morel.**

Dans le cadre de l'opération nationale du Rotary « plante des roses et sauve des abeilles », 40 rosiers ont été achetés par la municipalité, abondés de 40 autres offerts par les 2 clubs Rotary de Valenciennes. Cette action qui s'inscrit dans le 7ème axe du Rotary International, « la préservation de l'environnement », permettra d'améliorer la qualité de pollinisation de la Commune.

Ces rosiers, issus de la production française, se caractérisent par leur parfum extraordinaire et leur grande résistance.

Les bénéfices générés par cette action permettront au Rotary de financer l'achat de ruches ou d'hôtels à insectes et de pièges à frelons qui seront offerts au Village de Préseau lors de la journée mondiale de l'abeille prévue le 20 mai 2022.

Une bien belle opération, contributrice d'un cercle vertueux, réalisée sous la houlette de l'Adjoint au Maire Daniel Dolphin."

Source: Service Presse Rotary Club de Valenciennes

## Culture

### Boîte à livre



Elle est là, Place Joliot Curie ! Elle tend ses bras grand ouverts aux Présellois.es, notre toute première boîte à livres. Tout en bois: les Services Techniques de Préseau l'ont imaginée, dessinée et construite de leurs mains en or. Avec passion, patience et savoir-faire.

Notre boîte à livres préselloise est une petite cabane, munie d'étagères, sur lesquelles sont présentés: DES...LIVRES. L'objectif de la boîte à livres est bien sûr de donner une seconde vie aux livres; son sens véritable est d'en partager les contenus librement, durablement, de piocher des morceaux choisis de lectures heureuses, de faire lire à autrui ce qui peut emplir, en le texte, de joie, de courage, de volonté ou d'espoir, de créer une belle chaîne de substantifique plaisir culturel...

## Environnement

### Aide verte



Dans le cadre de son Plan Climat 2020-2026 et afin de favoriser toujours plus la mobilité durable, Valenciennes Métropole propose à ses habitants une aide financière pour acquérir un vélo ou une trottinette électrique.

**Cette opération est reconduite pour l'année 2022**

<https://www.valenciennes-metropole.fr/competences/amenagement-du-territoire/mode-doux-mobilite/>



## Social

### Restauration Scolaire

Sur proposition de Madame Le Maire et après présentation du dispositif « cantine à 1 euro » par Monsieur Stéphan CHOJEAN, Premier Adjoint au Maire en charge de l'Enfance et de la Jeunesse, le Conseil Municipal à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés à la séance du 15 novembre 2021 a décidé l'instauration d'une tarification sociale pour la restauration collective à Préseau avec une durée fixée à trois ans.



« La crise sanitaire a frappé de plein fouet certains foyers. L'intervention conjuguée de l'Etat, des collectivités territoriales telles que les communes, des associations, a permis dans un élan de solidarité nationale d'éviter une crise sociale majeure. La fermeture des écoles pendant le premier confinement a démontré l'importance, pour les familles modestes, de pouvoir accéder au service public de restauration à faible coût afin de faire bénéficier leurs enfants d'au moins un repas équilibré par jour. C'est pourquoi l'Etat souhaite apporter son soutien pour garantir l'accès à la cantine à 1 € maximum par jour. La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté prévoit une aide financière aux communes rurales qui instaurent une tarification sociale pour leur cantine scolaire, selon une grille tarifaire qui doit comporter au moins 3 tarifs progressifs, basés sur les revenus ou quotients familiaux, avec au moins un tarif inférieur ou égal à 1 € et un supérieur à 1 €. Pour chaque repas servi au tarif maximal d'1 €/jour, l'Etat verse une subvention de 3 €. »

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS
<b>Résidents présellois</b>	<b>Résidents présellois</b>
De 0 à 400	0.7€
De 401 à 735	0.85 €
Egal ou Supérieur à 736	2.70€
<b>Extérieurs</b>	<b>Extérieurs</b>
De 0 à 400	0.75 €
De 401 à 735	0.90 €
Egal ou Supérieur à 736	3.30 €

## S'informer !

Vous cherchez des informations municipales sur l'urbanisme, sur l'état civil, sur les délibérations des assemblées, sur les horaires des commerces de proximité, sur le tissu associatif du Village, sur les prochains événements présellois...

Un seul réflexe !

[www.preseau.fr](http://www.preseau.fr)

N'hésitez pas à utiliser le formulaire de contact du site pour vos demandes ou à contacter Madame le Maire via message privé sur FB ou au 06.62.44.68.65

[www.facebook.com/sandrine.francoislagny](https://www.facebook.com/sandrine.francoislagny)

**www.preseau.fr.**  
 ✓ Infos vérifiées  
 ✓ Infos officielles



## Elections

## Demande de correction d'état civil auprès de l'Insee



Le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) regroupe les informations suivantes : Éléments d'état civil des personnes nées en France et Numéro d'Inscription (Nir) correspondant au numéro de sécurité sociale.

Ces éléments sont repris pour certaines démarches notamment pour l'établissement **des listes électorales**.

Si vous constatez une erreur concernant votre identité, vous pouvez demander une rectification à l'Insee qui gère ce répertoire. Par exemple, une erreur dans votre nom de famille, vos prénoms, votre sexe, votre date ou votre lieu de naissance.

Les corrections demandées doivent être conformes aux informations contenues **sur l'acte de naissance**.

Vous devez être en possession des éléments suivants :

- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de la personne concernée par la demande de correction
- Numéro d'identification du répertoire (numéro de sécurité sociale) si la demande concerne une personne majeure

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

## Inscriptions école

## C'est possible dès maintenant !



Pour inscrire votre enfant à l'école publique Jules Verne, vous devez transmettre à l'accueil de la mairie ou par mail (mairie.preseau@orange.fr) :

- le certificat d'inscription pour mise à la signature du Maire (version word ou version pdf disponible sur le site de la commune [www.preseau.fr/enfance-jeunesse/ecoles/ecole-jules-verne](http://www.preseau.fr/enfance-jeunesse/ecoles/ecole-jules-verne)),
- un justificatif de domicile,
- les copies du livret de famille,
- les copies du carnet de santé (vaccinations).

## Stationnement

## Zone Bleue !



Par arrêté du Maire, le stationnement Place de la Libération (Pôle Commerce et Santé) sera à compter du premier février réglementé avec l'activation d'une Zone Bleue mise en place via panneaux et traçages.

Considérant que le parking de la Place de la Libération ne peut pas être utilisé uniquement pour des stationnements prolongés et exclusifs, il convient de mettre en place une rotation normale des stationnements des véhicules pour faciliter l'accès aux pôles commerce et santé.

L'organisation du stationnement de la Zone Bleue se fera de la façon suivante :

- ➔ Le stationnement est limité à une durée de deux heures.
- ➔ La zone Bleue prend effet de 9h à 21h du lundi au dimanche.
- ➔ Tout conducteur laissant un véhicule en stationnement est tenu d'utiliser un disque de contrôle de la durée du stationnement.
- ➔ Un véhicule stationné après 21h doit être déplacé avant 09h le lendemain matin.

**La municipalité offre un disque de stationnement par foyer (joint à ce bulletin d'information N°13).**





**Notre doyenne, Marie Thérèse Béhal**, est née le 03 mai 1922 à Préseau. Elle est la fille d'Alfreda et d'Emile Bertout et avait une sœur : Jeanne. C'est avec zéro fautes en français qu'adolescente, elle obtint fièrement son certificat d'études...elle en parle encore. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle fut marraine de guerre écrivant inlassablement à un soldat français qu'elle n'avait rencontré qu'une seule fois. A la fin de la guerre, sur la place de Préseau elle dansa parmi tous les Présellois...la joie de la Libération apporta avec elle le retour de ce soldat inconnu, son filleul de guerre, avec lequel elle se maria en 1945 : Monsieur Henri Béhal. Ils ne se quittèrent plus jusqu'à son décès le 12 mars 1999. Avec celui-ci, qui travaillait comme électricien dans les mines, elle s'installa quelques années dans le Pas de Calais à Bruay en Artois.

Tour à tour, elle aida ses parents en les accompagnant dans les champs, fut employée à l'hôpital ou devint encore nourrice d'enfants présellois, restaura, au décès de ses parents, sans relâche, main dans la main avec son époux, la maison familiale préselloise qu'elle occupe toujours aujourd'hui. Sa longue vie est bien synonyme de dévouement

et de bienveillance à l'égard d'autrui et plus particulièrement de ses proches au bien-être personnel et à la réussite professionnelle desquels elle a œuvré: sa fille Francine, devenue institutrice au Village, ses petits-enfants, Katy et Philippe, son arrière-petit-fils, son « doudou » Paul. Aimant la vie et ses aménités, elle ne décline aucune invitation, ne manque pas une occasion de sortir, de se réunir en famille à la maison ou au restaurant. Gourmande, elle avoue que les éclairs au café accompagnés d'une flûte de champagne sont son pêché mignon. Très coquette, elle a toujours fait et continue de faire très attention à ce qu'elle porte (certains se souviennent du claquement de ses talons hauts sur les pavés présellois), se maquille et se coiffe avec soin. Parce que tout l'intéresse, elle affectionne les émissions d'Arte ou de France 5. Elle adore les animaux; elle est d'ailleurs toujours entourée de ses deux chats. Malgré le covid, les chutes, la disparition de ceux qu'elle a tant connus, elle reste toujours forte, active et courageuse. D'ailleurs, c'est non sans une immense fierté que sa petite-fille Katy la surnomme « sa Guerrière » !



**Notre doyen, Robert Moné**, est né le 05 juin 1929 à Valenciennes d'un père mécanicien à la SNCF et d'une mère couturière. La vie de Robert incarne véritablement les valeurs fortes que sont le goût du travail bien fait et l'engagement pour la communauté.

Après des études à l'école professionnelle, il intégra rapidement EDF où il fit sa carrière complète, gravissant les échelons de l'entreprise d'énergie jusqu'à devenir l'un de ses ingénieurs qualifiés. Installé avec sa famille pendant plusieurs années à Tours pour la mise en place des centrales nucléaires sur la Loire, il revint dans le Nord à la retraite. Il y a maintenant 32 ans qu'il vit ici au Village.

C'est à Valenciennes que Robert épousa Eliane le 14 avril 1951. 70 ans de mariage qu'ils n'ont pas pu marquer en 2021 d'une fête mémorable au vu du contexte sanitaire contraignant. Tous deux ont deux enfants et sept petits et arrière-petits-enfants.

Robert a une longue expérience de la vie municipale puisqu'il a été conseiller et adjoint au cours de 4 mandats consécutifs. Sur tous les fronts, il a participé aux divers travaux engagés par les municipalités de l'époque: stèle des maçons au Parc des Loisirs, travaux à l'église,

au stade ou encore à l'école. Il s'est aussi prêté au jeu de revêtir des années durant les habits de St Nicolas pour la joie des enfants présellois.

Il continue encore à agir pour la Collectivité en donnant son concours aux actions de l'actuelle municipalité, par exemple en calligraphiant les livres des mariages, en illustrant les menus des repas des aînés et des associations ou encore en établissant des plans et dessins, ainsi lors de la rénovation de la Chapelle Saint Hubert de Wult ou pour l'embellissement futur de la fontaine face à la boulangerie. Artiste dans l'âme et dans de nombreux domaines, il a participé en tant que ténor à la chorale de l'église sous la direction de Gérard Douvry puis celle de Nadine Norreel; il est aussi aux côtés de Bernard Marousé, l'un des organisateurs de l'exposition des Artistes présellois du mois de novembre. Il y expose de superbes peintures présentant avec sa touche inégalable la campagne, les villages ou les monuments remarquables du Valenciennois et de l'Avesnois. A côté de ses activités multiformes qui reflètent une curiosité insatiable et des talents réels et variés, Robert a à cœur de consacrer beaucoup de son temps à ses petits-enfants qu'il adore et pour lesquels il est prêt à tout.

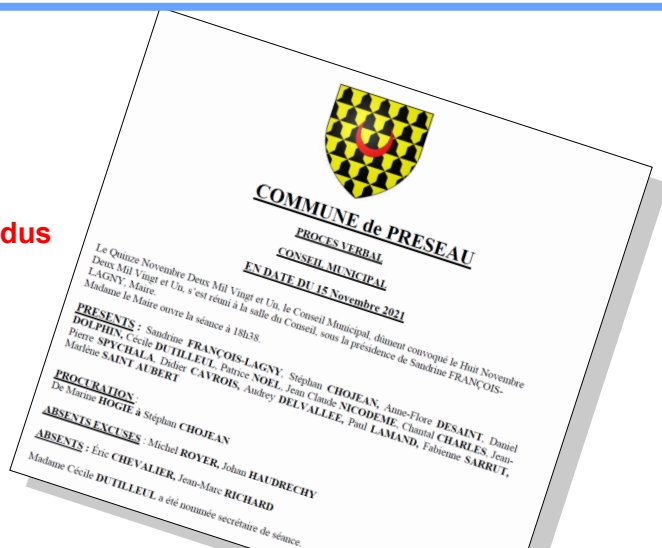


Dans ce bulletin, nous vous présentons les principales décisions.

**Vous pouvez retrouver l'ensemble des comptes rendus des séances sur le site Internet de la Commune.**

**[www.preseau.fr](http://www.preseau.fr)**

**ou demandez une copie papier en mairie.**



## Conseil Municipal du 18 janvier 2021



Vote de la convention pour la prise en charge par le Département de l'entretien du marquage horizontal sur route départementale en agglomération (marques blanches, bandes de guidage, flèches de carrefour, bandes de stationnement sur chaussée, zébra d'îlots).



Délibération sur l'achat de parcelles par la Commune afin de créer des jardins partagés. Echange entre les Conseillers sur les modalités de ce projet (aspect écoresponsable, règlement, loyers symboliques, mixité sociale...).

## Conseil Municipal du 07 avril 2021



Conseil Municipal dédié principalement aux budgets de la Commune. Après avoir validé les écritures budgétaires de l'année 2020, les budgets primitifs de l'année 2021 ont été présentés aux Conseillers par Madame le Maire.

Une nouvelle fois, sur proposition de Madame le Maire, les taux des taxes des impôts locaux n'ont pas été augmentés.

Vote des subventions aux associations, à l'OGEC (25 474,50 €) et au CCAS (30 000 €); les montants des subventions aux associations ont été reconduits à l'identique de ceux de 2020.



Vote de la convention avec la Mutuelle JUST (complémentaire mutualisée à destination des habitants). Ce partenariat Commune-Mutuelle JUST permet aux habitants de Préseau qui le souhaitent d'avoir une complémentaire santé dont les tarifs sont favorisés par une mutualisation (tarifs de groupe). Le cadre juridique n'exige aucun appel d'offres car il n'y a aucun lien financier entre la Commune et la Mutuelle. Il s'agit d'une simple convention de partenariat. Le rôle de la Commune sera celui d'intermédiaire qui tient informés les habitants de la possibilité d'une souscription à une mutuelle sociale et solidaire.

## Le CCAS

### Conseil CCAS du 08 avril 2021

Vote du budget primitif 2021, des comptes de gestion et administratif 2020.

Madame la Présidente du C.C.A.S, Sandrine François-Lagny, présente à l'Assemblée le projet de budget primitif 2021 qui s'équilibre :

**En section d'investissement** à 1315.63 € en recettes et en dépenses

**En section de fonctionnement** à : 52 225.88 € en recettes et en dépenses

### Conseil CCAS du 18 mai 2021

Débats autour de la tenue des prochaines festivités menées par le CCAS vis-à-vis de la crise sanitaire.

### Conseil CCAS du 28 septembre 2021

Décisions quant à la tenue du repas des aînés et de son organisation.

### Conseil CCAS du 20 novembre 2021

Décisions quant à la confection et la distribution du colis des aînés.

Vote des barèmes et montants des aides du CCAS envers les plus démunis.



## Conseil Municipal du 15 novembre 2021



Plusieurs délibérations, présentées par Mme Chantal Charles, ont permis de prévoir le cadre du Marché de Noël initié par la Commune (son organisation, la convention avec la Mairie de Hirson pour la location des chalets, les tarifs de location de ces chalets, la modification de la régie de recettes n°55...).



Le budget primitif 2016 a été adopté à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés. Des DMB (Décisions Modificatives Budgétaires) ont permis d'ajuster le budget primitif 2021 voté le 07 avril. Les primes de fin d'année des agents municipaux sous contrat ont été votées par le Conseil Municipal. Deux nouvelles associations GRAINES et Gym Zen ont reçu des subventions.



Plusieurs conventions entre la Commune et la Communauté d'Agglomération de Valenciennes ont été votées (service instructeur Urbanisme-ADS, tri à la source des Biodéchets).



Adoption à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés du dispositif cantine à « 1 euro » c-à-d mise en place d'une tarification sociale en fonction de revenus fiscaux de référence par foyer.

## Conseil Municipal du 13 décembre 2021



Plusieurs délibérations afin de présenter le projet de rénovation de la Salle des Fêtes notamment afin de solliciter des subventions (Etat, CAVM). Evocation également de la rénovation de la Chapelle Notre Dame de Lourdes.



Rétrocession à la Commune par PROTERAM des voiries et réseaux du lotissement Pierre Cuvelier et de la Place de la Libération.



Plusieurs délibérations concernant l'Enfance / Jeunesse : Séjour au ski et revalorisation des tarifs de la restauration scolaire et du péri-extra scolaire.



Délibération de principe pour la création d'une agence postale municipale en partenariat avec La Poste.

## Conseillers d'opposition

*Chères Préselloises, Chers Présellois*

*Au seuil de cette nouvelle année 2022, mon équipe et moi, tenons à vous présenter nos vœux les plus chers, pour vous, votre famille, et vos amis.*

*Les années 2020 et 2021, resteront pour tous, deux années éprouvantes sur le plan sanitaire, et ce nonobstant une campagne de vaccination très importante. Le nouveau variant OMICRON serait pour les scientifiques plus contagieux, mais moins dangereux que le DELTA, attendons pour voir, toutefois restons très vigilants et respectons les gestes barrières.*

*En ce qui concerne les Conseils Municipaux, le Conseiller d'opposition que je suis, n'obtient que difficilement les informations qui règle la vie du village, et le fait de ne pas être membre des commissions techniques (mes candidatures systématiquement rejetées), je suis muselé.*

*Nous sommes au tiers de la mandature et les grandes promesses faites ne sont toujours pas au rendez-vous.*

*- Plan pluriannuel de réfection ou de création de signalisations et de voiries.*

*- Plan pluriannuel de remplacement et de modernisation des éclairages publics etc.....*

*La liste est longue et je vous invite à reprendre le programme de **Préseau Naturellement**, pour vous faire une idée très précise.*

*Toujours à votre écoute*

*Et avec tout mon dévouement*

*Michel Royer*

*Conseiller municipal d'opposition*

*Liste Ensemble pour Préseau*

### Note du directeur de la publication

Les propos des tribunes sont diffusés sans correction et engagent leurs auteurs. Des réponses sont données en assemblée délibérante et dans le BM à certaines allégations dont le contenu est non conforme au Règlement Intérieur du Conseil Municipal mais publié pour éviter tout recours abusif.



## Enfance/Jeunesse (57 297,96 €)



### Création d'une classe (34 176,99 €)

Pour assurer l'accueil des enfants à la rentrée 2021, la municipalité a investi dans l'installation d'une nouvelle classe :

- Préfabriqué en location 15 789,01 € / an
- Transport préfabriqué 1 080 €
- Alimentation électrique 6 891,54 €
- Prises électriques 1 075,20 €
- Mobilier 9 182,24 €
- Portillon école 159 €



### Tablettes et TBI (17 500,80 €)

Dans le cadre du Plan « Ecole Numérique », la Commune a doté le groupe Jules Verne de 19 tablettes supplémentaires et d'un tableau interactif 13 296 € (*Subvention obtenue de l'Education Nationale pour un montant de 4 875,50 €*)

Onduleur borne wifi 3062,40 €

Câbles fibre, prises et borne wifi 1 142,40 €

### Elagage du tilleul de la cours (250 €).

### Entretien chaudière (574,51 €)

### ALSH (4 795,66)

Pour un accueil amélioré des enfants au Centre de Loisirs, la Commune a investi dans une structure « le Ventre qui glisse » (2 000 €) et différents mobiliers (2 795,66 €).



## Rénovation de la Verrière (68 274,57 €)



Cette salle, particulièrement appréciée des Présellois parce que sise dans un cadre arboré, le Parc Jean-Louis Morel, est utilisée tout au long de l'année par les habitants, les écoliers, les associations ou encore par la Municipalité, notamment lors de manifestations sportives, culturelles ou festives.

Le projet aujourd'hui abouti a consisté en la rénovation énergétique et thermique du bâtiment sous la houlette et le suivi de Monsieur Patrice Noël, Adjoint au Maire délégué aux Travaux.

- Remplacement par des doubles vitrages des baies (23 860,52 €) et porte d'accès vitrées (5 238,19 €) - qui donnent d'ailleurs le nom à la Salle
- Isolation du bâtiment via des matériaux éco-responsables (20 878 €)
- Installation de radiateurs performants à chaleur douce et d'éclairages leds (7 965,60 €)
- Prises électriques (1 408,60 €)
- Restauration intérieure et extérieure : revêtement de sol et peinture (1 908 €)
- Traitement de la toiture (4 620 €)
- Achat électroménager et armoires (2 395,66 €)

Au mois de septembre, en présence de conseillers, de présidents et membres d'associations, notre Village de Préseau a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir Monsieur le Sous-préfet de Valenciennes à l'occasion de l'inauguration.

*Subventions obtenues (Etat, Département et CAVM) pour un total de 43 721,10 €.*





## Aménagements urbains / Sécurité (13 338,04 €)

Remplacement candélabres Vuillons de l'arbre et rue de la Mairie (6 126,88 €)  
 Miroir et aménagement trottoirs rue Calmette et Saultain (3 651,60 €)  
 Plaques de rue (595,20 €)  
 Rénovation de l'enrobé de la RD 59 (rue de Saultain) prise en charge par le département  
 Dératisation (2 113,56 €)  
 Défibrillateur (batterie et électrodes) (418,80 €)  
 Emetteurs / récepteurs (432 €)



## Cimetière (17 577,60 €)

Allée en schiste (17 577,60 €) (Subvention obtenue de la CAVM pour un montant de 7 347,09 €)

## Eglise (8 465,87 €)

Alarme incendie (1 628,40 €)  
 Réparation chauffage (513,60 €)  
 Echafaudage pour maintenance (1 925 €)  
 Entretien des cloches (785,27 €)  
 Plexiglass de protection des vitraux du chœur (880 €)  
 Nettoyage des chéneaux (1 821,60 €)  
 Réparation des faîtages (912 €)



## Entretien bâtiments et équipements communaux (26 081,22 €)

Salle des Fêtes porte de la cuisine (326,40 €)  
 Garage service technique mise en sécurité (11 442,20 €)  
 Ancienne brasserie réfection toiture (10 167,60 €)

### Stade

Achat de peinture pour le bâtiment et le traçage (1 516,06 €)  
 Réparation toiture vestiaires (2 628,96 €)

## Nos Projets avancent !

Des dossiers d'importance pour notre Village, mis en œuvre par la Municipalité et suivis par Messieurs Dolphin, Adjoint à l'Urbanisme, Noël, Adjoint aux Travaux, Nicodème, Conseiller délégué à la Sécurité, en coordination avec Sandrine François-Lagny, Maire de Préseau.

➔ **La rénovation de la ferme rue Armand Delbove** continue en partenariat avec Habitat du Nord. Par délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2021, le bail à construction a été « élargi » par l'ajout de l'ancien local commercial Troc Bike. L'offre de logements (7 en tout) sera donc plus importante grâce à cet amendement.

Les travaux de sablage et de rejointoiement du bâtiment sur le front à rue ont permis de faire ressortir le caractère remarquable de cette bâtisse. Car ne l'oublions pas, Préseau est un village de maçons dont le travail est mis en valeur par ses maisons de briques aux différents appareillages. Il s'agit de notre patrimoine tant apprécié dans le Valenciennois et qu'il faut préserver notamment en respectant les prescriptions du PLUI (pas d'enduit sur les briques).



➔ Le terrain dédié à la **petite unité de vie pour personnes âgées** a été acquis par l'Association de Développement Gérontologique du Valenciennois. Le certificat d'urbanisme opérationnel pour la construction de 12 logements adaptés aux personnes âgées et/ou handicapées a été octroyé.

➔ Achat d'une parcelle par la Municipalité pour le **projet des jardins partagés** (4 000 euros).

Lors du Conseil Municipal du 15 novembre 2021, Madame Anne Flore DESAINT, Adjointe au Maire déléguée à l'Humain-responsabilité, a présenté à l'assemblée délibérante la Convention « Biodéchets » entre la Commune de Préseau et la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole.

« De nouvelles exigences réglementaires relatives à la gestion des déchets (**LOI AGE3** : Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) vont s'appliquer **à partir de janvier 2024** avec obligation de mettre en place une collecte séparée des biodéchets ou d'intégrer leur traitement dans une gestion de proximité. Valenciennes Métropole devra alors proposer à tous ses habitants une solution pour ne plus mettre les biodéchets dans les ordures ménagères. C'est pourquoi, elle cherche à mener des tests à une échelle suffisante pour définir les modalités de mise en place du tri à la source en 2024 dans toutes les communes de l'agglomération. Dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt sur la thématique en question, à l'instar d'Anzin, de Prouvy et d'Onnaing, Préseau s'est portée candidate en tant que commune test pour le tri à la source des biodéchets dans les ordures ménagères. Dans cette phase test allant d'avril 2022 au 31 décembre 2023, le principe est d'ajouter une poubelle supplémentaire à la disposition des administrés. **Tout sera simplifié et recyclé; il y aura alors trois poubelles: une poubelle tri-sélective, une ordure ménagère et une poubelle biodéchets.** Dans la poubelle biodéchets devront être mises les épiluchures et les denrées qui ne peuvent pas aller au composteur; le ramassage de la poubelle biodéchets s'effectuera toutes les semaines. »

### CADRE REGLEMENTAIRE

#### Définition de bio-déchets:

Les bio-déchets concernés sont ceux :

- d'origine végétale : farines végétales, restes de pain, épiluchures de légumes, restes de fruits, marc de café ;
- d'origine animale : sous-produits animaux (catégorie 3), les œufs, les produits laitiers, toutes les préparations culinaires à base : d'œufs, de beurre, de lait, de viande, de salaisons, de poissons et de produits de la mer.
- les résidus papiers issus des repas : serviettes, essuie-tout

Ne sont pas compris dans la collecte tous les autres bio-déchets, ceux non spécifiés ci-dessus.

En 2021 dans ses OMR, chaque habitant de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole a produit en moyenne :

86 kilos	<b>Biodéchets</b> gaspillage alimentaire Déchets alimentaires Déchets verts Part organique des fines < 20 mm
57,5 kilos	<b>Collecte sélective</b> Papiers, emballages ménagers Emballages en verre
23,9 kilos	<b>Extension des consignes de tri</b> Autres emballages plastiques et composites
13 kilos	<b>Autres collectes</b> TLC, DEEE, DMS
86,5 kilos	<b>Déchets résiduels</b> Tous les autres déchets



Le tri à la source des biodéchets va permettre de réduire la quantité de déchets enfouis et incinérés, d'augmenter la valorisation, de fournir du compost de qualité, de produire de l'énergie à partir de la méthanisation, de maîtriser les coûts et d'anticiper l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

Dans le même temps, les consignes de tri sélectif seront étendues à d'autres emballages plastiques et composites (exemples: pots de yaourts, barquettes...).

Cette participation à la phase expérimentale, permettra aux habitants de tester le tri à la source des biodéchets avant qu'il ne soit rendu obligatoire et de participer aux choix qui en découleront, notamment sur le format de collecte (Porte à Porte comme à Préseau, Points d'Apport Volontaires comme à Anzin)

Lors de cette phase expérimentale, c'est le porte à porte des biodéchets qui sera testé dans le village.

### En pratique :

Chaque foyer devra trier les biodéchets des autres déchets ménagers en plus des déchets recyclables (verre et carton).

- La collecte des biodéchets s'effectuera une fois par semaine.
- La collecte des déchets recyclables (cartons et verres) s'effectuera une fois par semaine.
- La collecte des autres déchets ménagers (ainsi réduits à une part de 30% de la totalité des déchets) s'effectuera une fois toutes les deux semaines.



## Mutuelle communale : pour lutter contre le renoncement aux soins et favoriser le pouvoir d'achat.

Aujourd'hui, à Préseau comme ailleurs en France, le constat est le même : de plus en plus de nos concitoyens renoncent aux soins ou paient trop cher un accès aux soins mal remboursés.

La période d'incertitude sanitaire que nous traversons doit pourtant nous alerter sur la force de notre système de soins et la nécessité de pouvoir y accéder facilement et à coût modéré.

### La mutuelle de Préseau : pas « just » un gadget

Ainsi, Préseau a décidé la mise en place d'un dispositif de mutuelle « communale » qui a été négocié afin d'offrir aux Préselloises et Présellois une complémentaire santé alliant qualité de prestations et cotisations attractives. Un cocktail qui séduit grâce à sa grande souplesse de mise en place et à l'accompagnement proposé.

En effet, parmi tous les acteurs du monde mutualiste rencontrés, le choix s'est porté sur la Mutuelle Just. Choix de proximité, de sécurité et d'expertise puisque cette mutuelle régionale est présente depuis plus d'un siècle dans le domaine de la protection santé. Les élus ont travaillé pour proposer des formules adaptées aux besoins des habitants et des tarifs en adéquation avec les possibilités de chacun (avantageux d'environ 20 % en moyenne par rapport à un contrat classique).

### Une mutuelle certes, mais pas que...

L'offre négociée inclut des services et des avantages non négligeables en ces temps où la prévention, la préservation du bien-être et du bien-vieillir sont encore plus importants.

En effet, les adhérents à la mutuelle communale peuvent bénéficier du remboursement de leur licence sportive (40 € valables pour tous les ayants droits), de la prise en charge des prestations liées au sport sur ordonnance, de l'accès à la téléconsultation médicale et de l'aide d'une plateforme d'intermédiation permettant de les accompagner au quotidien sur des questions de santé, logement, etc.

Pour tout renseignement : 0 809 546 000 ou sur [www.just.fr](http://www.just.fr)





